

Vers plus de représentation des francophones

Grand Conseil Le Conseil exécutif veut tendre vers une meilleure représentativité des Romands au Parlement. Il met ainsi en consultation pour trois mois un projet qui va en ce sens.

Donna Leonie Gallagher

Les francophones du cercle électoral de Bienne-Seeland seront peut-être mieux représentés au Grand Conseil. Ce vendredi, le Conseil exécutif a en effet communiqué au sujet d'un projet de loi visant à changer les modalités d'attribution des sièges garantis aux Romands au Parlement cantonal. «Il s'agit de trois modifications qui devraient faire évoluer la situation en ce sens», commence Christophe Auer, chancelier d'Etat du Canton de Berne.

«Le plus grand changement concerne la nouvelle base de calcul pour la représentativité des personnes de langue française», continue le chancelier d'Etat. Pour l'instant, les francophones de la région Bienne-Seeland ont quatre sièges garantis au Grand Conseil, sur les 27 attribués à l'entier du cercle électoral. «Dans la Constitution cantonale, il est inscrit que le nombre de sièges francophones doit être «équitable». Toutefois, il existe plusieurs interprétations possibles de ce qui est considéré comme tel», détaille-t-il.

De quatre à cinq sièges

Ainsi, jusqu'à présent, la proportion de francophones (et donc leur nombre de sièges garantis au Parlement cantonal) était calculée par rapport à l'ensemble de la population du cercle électoral. Le projet en consultation demande à ce que celle-ci soit comparée uniquement aux germanophones. «De cette façon, nous ne prendrions plus en compte les gens dont la langue principale est le portugais, l'albanais, ou n'importe quel autre langue. Le projet demande à ce que la proportion de francophones soit calculée exclusivement par rapport aux germanophones, pour une meilleure représentativité.» Si ce changement a lieu, des Romands de-



Pour l'instant, les francophones du cercle électoral Bienne-Seeland ont quatre sièges garantis au Grand Conseil.

Archives

vraient gagner un siège garanti au Grand Conseil lors des prochaines élections. «Ils pourraient donc en avoir cinq au lieu de quatre», précise-t-il.

En plus de cette base de calcul modifiée, l'Exécutif veut opérer un changement dans le système de transferts de mandats. Pour bien comprendre, avec le système actuel, chaque parti politique du cercle électoral peut, à choix, présenter une liste mixte, réunissant les candidats des deux langues, ou deux listes distinctes. Au terme des élections, si le nombre de francophones élu est inférieur au nombre de sièges garantis, on procède à un transfert de mandats. Ainsi, des élus ger-

manophones doivent renoncer à leur mandat pour le donner à des francophones. Et ce, même si d'autres Romands avaient été élus sur des listes mixtes, puisque ces candidatures ne sont pas prises en compte.

C'est ce dernier aspect que le projet de loi du Gouvernement veut modifier. Il souhaite que toutes les candidatures francophones, y compris celles qui sont inscrites sur des listes mixtes, puissent prétendre aux sièges qui leur sont garantis par la Constitution cantonale. «Prenez l'exemple des dernières élections. Seul un des quatre sièges a été remporté par un élu de langue française sur une liste franco-

phone. Les autres sièges avaient dû être transférés par des gagnants germanophones à des candidats sur des listes francophones, pour respecter les quotas», tente encore d'éclairer Christophe Auer.

En quête de soutien

Finalement, le projet souhaite que chaque candidat aux élections fasse au préalable une déclaration officielle sur sa langue principale. «Lors des dernières élections, l'UDC avait présenté deux listes, dont une qui était censée être francophone. Une fois les candidats élus, il s'était avéré qu'une partie d'entre eux ne l'étaient pas.» C'est pour éviter ce genre

de situation cocasse que le Conseil exécutif demande ces déclarations officielles. «D'autant plus qu'à Bienne, ville bilingue, la langue principale n'est pas toujours si claire», ajoute Christophe Auer.

Le Conseil exécutif ouvre dès aujourd'hui la procédure de consultation, durant laquelle les différents acteurs concernés pourront prendre position. «Après cela, si le Gouvernement obtient suffisamment de soutien, il présentera le projet au Grand Conseil.» Si ces changements devaient avoir lieu, ils entreraient en vigueur à la fin de l'année 2023, à temps pour les élections cantonales de 2026.

EN BREF

Chiffres stables et même à la baisse

Chômage En juin, le nombre de chômeurs est tombé à 7062 personnes dans le canton de Berne, une baisse de 508 individus. «Même s'il est dû principalement à des facteurs saisonniers, le repli se poursuit et il est généralisé», écrivent les autorités bernoises. Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration a connu la plus grande baisse (-122 personnes), suivi du domaine de la construction (-96). A Bienne, ce taux a baissé de 0,1%, arrivant à 3,2%. Il est de 2,1% dans le Jura bernois. Les Neuchâtelois enregistrent de leur côté un effectif de 3878 personnes sans emploi, soit 2,4% de la population, ce qui constitue également un record depuis octobre 2001. Dans le Jura, il s'établit à 3,1%, une baisse de 0,1 point également. Cela représente 1645 personnes. En Suisse, ces chiffres restent stables (1,9%). c-tfu



Du grand classique à Notre-Dame

Moutier Après s'être produit ce vendredi soir lors du First Friday biennois, le Lutetia Trombone Quartet se présentera ce dimanche 9 juillet à 17h30, à Notre-Dame, à Moutier. Le LTQ est un quatuor de trombones composé de quatre jeunes amis issus des classes européennes les plus prestigieuses. Leur répertoire, riche et varié, se compose de Beethoven à Bernstein en passant par Debussy ou de jazz. Entrée gratuite, collecte. c-dsh

A la recherche des aprons du Doubs

Faune Afin de préserver l'espèce, des recherches sont à nouveau lancées.

L'apron est un poisson en voie de disparition, dans le Doubs. Sa population a fortement diminué ces 20 dernières années. L'Office fédéral de l'environnement et le Canton du Jura, en collaboration avec des organisations environnementales, tenteront cet été de capturer les derniers spécimens encore présents dans le Doubs.

L'apron vit exclusivement dans le bassin du Rhône et, en Suisse, dans le Doubs. Or, ces dernières années, la présence du poisson s'est nettement raréfiée dans le second cours d'eau.

Afin de préserver l'espèce, des recherches sont à nouveau lancées. Des campagnes de prospections visuelles, diurnes et nocturnes, auront lieu en juillet et en août sur trois stations du Doubs où le poisson a été récemment aperçu.

Plan d'action Doubs

Les éventuels individus observés seront capturés et transférés dans des aquariums à Aquatis, l'aquarium-vivarium de Lausanne. En parallèle, les investigations seront complétées par une campagne de recherche de l'es-

pèce sur une vingtaine de stations, le long du Doubs à l'aide d'ADN environnemental. Ce procédé consiste à détecter les traces génétiques dans l'eau.

Les résultats des recherches serviront à définir la nouvelle stratégie de conservation de l'espèce dans le Doubs et, en particulier, les modalités d'une éventuelle campagne de réintroduction. Ces prospections s'inscrivent dans le cadre du Plan d'action national en faveur du Doubs de 2016, lancé par la Confédération ainsi que les Cantons du Jura et de Neuchâtel.



L'apron du Rhône (Zingel asper) est un petit poisson menacé d'extinction et strictement protégé à l'échelle européenne selon la Convention de Berne. Il est l'un des vertébrés les plus menacés d'Europe. En Suisse, l'espèce n'est présente que dans la boucle du Doubs (secteur ju-

rasien), qui abrite par ailleurs la population européenne la plus septentrionale. Les résultats du programme de monitoring (2000 à 2020) montrent une raréfaction de l'espèce. Aucun apron n'a été observé dans le cadre du monitoring en 2020. Un seul a été détecté en 2021. c-dsh

LOTERIES

Tirages du 7 juillet 2023

EUROMILLIONS

SWISS WIN SUPER STAR

Les résultats EUROMILLIONS, SWISS WIN et SUPER STAR sont disponibles sur www.loro.ch

MAGIC 3

3 4 5

ORDRE EXACT: Fr. 422.80
TOUS LES ORDRES: Fr. 70.50
MILIEU: Fr. 4.20

MAGIC 4

4 8 3 2

ORDRE EXACT: Fr. 10'000.00
TOUS LES ORDRES: Fr. 293.30
1er CHIFFRE: Fr. 7.00

BANCO 7

2 4 7 14 19 22 26
28 29 33 35 36 45
47 51 53 59 62 63 69

Seule la liste officielle des résultats de la Loterie Romande fait foi.
www.loro.ch